



# Colliers et ceintures de porcelaine chez les Indiens de la Nouvelle-France

André Vachon

Number 35, 1970

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1025277ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1025277ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les éditions du Bien Public

ISSN

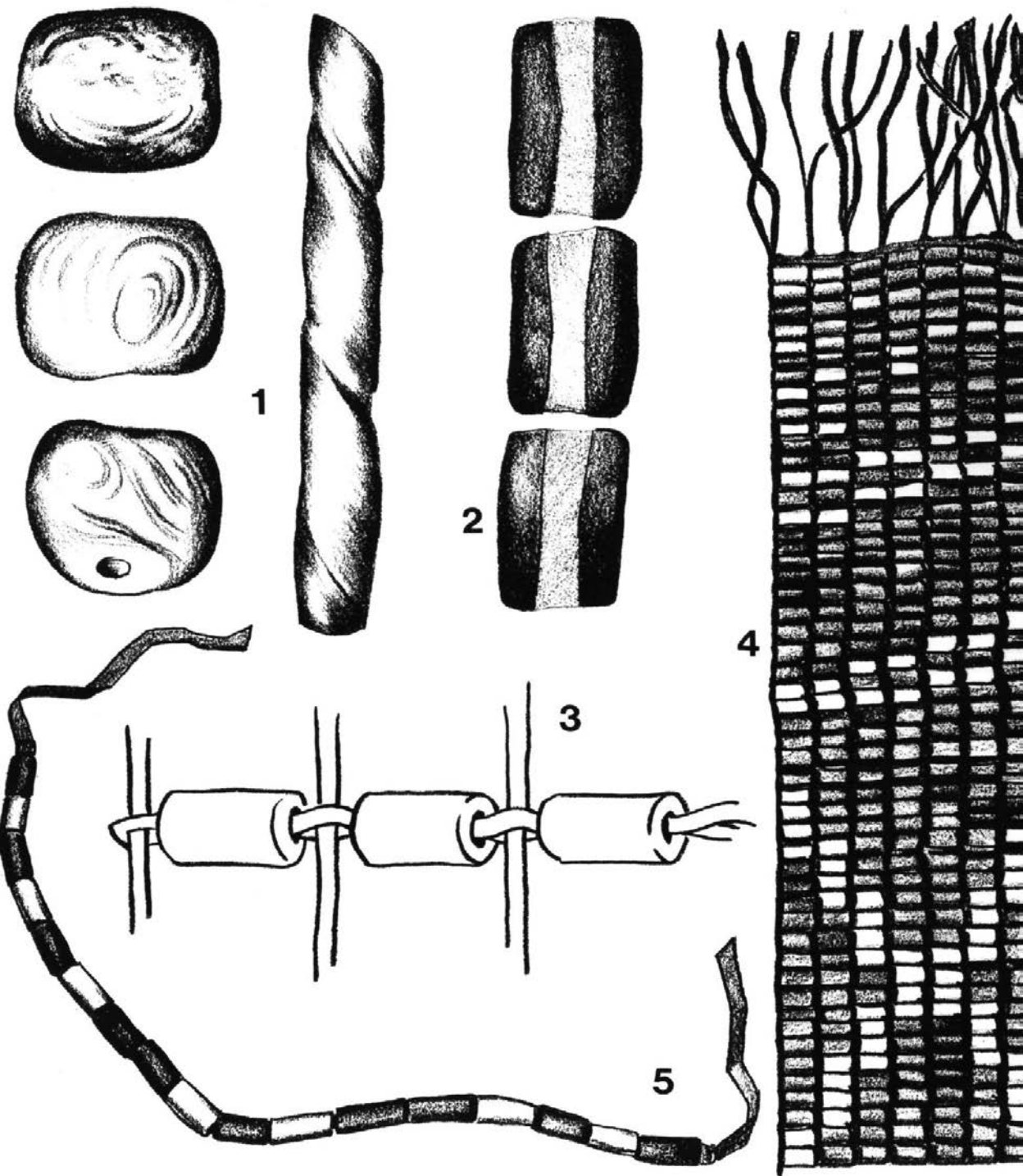
0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vachon, A. (1970). Colliers et ceintures de porcelaine chez les Indiens de la Nouvelle-France. *Les Cahiers des dix*, (35), 251–278.  
<https://doi.org/10.7202/1025277ar>



1—Grains de porcelaine. Le plus long est taillé dans la columelle d'une coquille géante. 2—Grains percés au moyen d'outils préhistoriques comme on peut les voir grâce aux Rayons-X. 3—Manière dont sont tissées les ceintures de porcelaine (deuxième technique de fabrication). 4—Ceinture de porcelaine. 5—Collier de porcelaine. (Dessins de Robert Leprohon).

# Colliers et ceintures de porcelaine chez les Indiens de la Nouvelle-France\*

par ANDRÉ VACHON

Selon qu'elles reconnaissent Hiaouatha ou Dekanahouideh comme le fondateur de la ligue des Cinq-Nations, les traditions iroquoises attribuent à l'un ou à l'autre l'invention de la porcelaine — que les américanistes de langue anglaise appellent *wampum*, d'un mot emprunté à l'algonquin. Horatio Hale rapporte l'une de ces traditions :

A lake which Hiawatha crossed had shores abounding in small white shells. These he gathered and strung upon strings, which he disposed upon his breast, as a token to all whom he should meet that he came as a messenger of peace. And this, according to one authority, was the origin of wampum, of which Hiawatha was the inventor.<sup>1</sup>

L. H. Morgan fait état de l'autre tradition, qui met Dekanahouideh en vedette:

The primitive wampum of the Iroquois consisted of strings of a small fresh-water spiral shell [...]. When Deganoweda, the founder of the league, had perfected its organic provisions, he produced several strings of this ancient wampum of his own arranging and taught them its use in recording the provisions of the compact, by which the several nations were united into one people.<sup>2</sup>

\* Dans l'esprit de l'auteur, cet article a un caractère provisoire seulement, et ne marque qu'une étape dans le cours de sa recherche.

1. Horatio Hale, éd., *The Iroquois Book of Rites, Reprinted with an introduction by William N. Fenton* (University of Toronto Press, 1963) : 23s. — La première édition de cet ouvrage parut à Philadelphie en 1883.

2. L. H. Morgan, cité dans William M. Beauchamp, *Wampum and shell articles used by the New York Indians*, dans *Bulletin of New York State Museum*, vol. 8, no 41 (Albany, 1901) : 340. (Désormais, *BNSM*, 1901.)

Qu'elle soit due au génie d'Hiaouatha ou à celui de Dekanahouideh, la pratique de percer et d'enfiler les grains de porcelaine ne serait pas antérieure à la formation de la fédération iroquoise, et c'est ce qu'il importe d'examiner. Des auteurs anciens, comme Hale<sup>3</sup> et Morgan<sup>4</sup>, font remonter la ligue aux environs de 1450 ou de 1460, suivis en cela par quelques modernes<sup>5</sup>; d'autres, plus récents, comme Beauchamp<sup>6</sup> et Jenness<sup>7</sup>, en situent la fondation dans les vingt ou trente dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle. Il serait étonnant que les Indiens n'eussent point appris de plus longue main à travailler les coquillages, quand toutes les civilisations primitives, depuis la plus haute antiquité, les ont utilisés comme outils, comme ornements ou comme amulettes, et parfois comme monnaie. Il n'en va pas autrement en Amérique: sous les tumulus d'une civilisation qui précéda celle des Iroquois, on a trouvé, dans l'Etat de New York, des grains polis, percés et enfilés, provenant de coquilles marines<sup>8</sup>. A cette preuve archéologique, d'ailleurs irréfutable, s'ajouterait le témoignage de Jacques Cartier, si toutefois la théorie qui place la création de la ligue iroquoise à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle était confirmée. En octobre 1535, Cartier arrive à Hochelaga, dans ce qui est maintenant l'île de Montréal. Il y rencontre des Indiens de la famille iroquoise qui font usage de coquillages:

La plus précieuse chose qu'ilz ayent en ce monde est *esnoguy*, lequel est blanc comme neif [neige], et le prennent audict fleuve en cornibotz [sorte de coquillage] [...] desquelz ilz font manières de patenostres [...]<sup>9</sup>

S'il tend à infirmer la tradition iroquoise relative à l'invention du *wampum*, le texte de Cartier semble néanmoins en corroborer

3. Hale, éd., *op. cit.*, 63.

4. Cité dans William M. Beauchamp, A history of the New York Indians, now commonly called the Six Nations, dans *New York State Museum, Bulletin 78, Archeology 9* (February 1905): 147. (Désormais, NSM, 1905.)

5. Paul A. W. Wallace, Dekanahouideh, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, I (Québec, 1966): 263. (Désormais, DBC.)

6. Beauchamp, A history of the New York Indians, NSM, 1905: 153.

7. Diamond Jenness, Three Iroquois wampum records, dans *Annual Report for 1931*, National Museum of Canada, Bulletin 70 (Ottawa, 1932): 25.

8. L. S. Frey, Were they mound-builders? dans *American Naturalist*, XIII (1879): 637-644. — Voir aussi Hale, éd., *op. cit.*, 24.

9. H. P. Biggar, éd., *The Voyages of Jacques Cartier, Published from the originals with translations, notes and appendices*, «Publications of the Public Archives of Canada», no 11 (Ottawa, 1934): 159-161.

l'un des éléments essentiels, selon lequel les anciens Iroquois n'auraient utilisé, pour fabriquer leurs colliers ou « patenostres », que des coquilles d'eau douce. L. H. Morgan soutient cette thèse, et c'est aux Hollandais de la Nouvelle-Hollande (plus tard New York) qu'il attribue la conception et la production du *wampum* tel qu'on le connaissait au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup>, fait de fragments de coquilles marines arrondis et polis par frottement, puis troués et enfilés. Il n'est pas invraisemblable, à première vue, que, faute d'un accès à la mer, les Iroquois se soient contentés de coquilles d'eau douce, percées et enfilées sans amenuisement ni polissage préalables. Les Hollandais auraient donc redécouvert et remis en honneur l'art oublié des *mound-builders*, lequel ne différait pas essentiellement — outillage mis à part — de celui des joailliers européens, qui, des coquilles marines, fabriquaient les pantes (sorte de chapelets ou de colliers) destinées à la traite sur les côtes d'Afrique et aux Indes orientales. Non contents d'inventer le *wampum* moderne, les Hollandais, selon Morgan et D. G. Brinton, auraient encore innové en tissant les premières ceintures de porcelaine, jusque là inconnues des Iroquois, qui n'avaient jamais enfilé que des colliers d'un seul rang de coquillages<sup>11</sup>.

Les Hollandais commencèrent à s'établir sur l'Hudson, dans l'actuel Etat de New York, en 1613 et en 1614<sup>12</sup>. A cette date, les Indiens connaissaient la porcelaine et l'utilisaient à plusieurs fins. Ceux de Cape Cod, en 1606, sont parés « de plumes, de patenostres de porcelaine & autres jolivetes, qu'ils accommodent fort proprement en façon de broderie »<sup>13</sup>, au dire de Champlain. Ces « patenostres » (chapelets ou colliers) sont d'authentiques *wampums*. En 1611, des Hurons — membres de la grande famille iroquoise — terminent une harangue en remettant à Champlain « 50. castors & 4. carquans de leurs porcelaines », de la part « d'autres Capitaines qui ne [l']avoient jamais veu, qui [...] les [lui] envoyoit »<sup>14</sup>. Voilà bien, deux ans avant la fondation de la colonie hollandaise, un des

10. L. H. Morgan, cité dans Beauchamp, *Wampum and shell articles...*, BNSM, 1901 : 340.

11. *Loc. cit.*

12. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, II (Montréal, 1966) : 409.

13. C.-H. Laverdière, éd., *Oeuvres de Champlain* (Québec, 1870) : 757.

14. *Ibid.*, 402.

emplois classiques du *wampum*. En Huronie, l'usage des coquillages sous la forme de bracelets, colliers ou « chaines » est généralisé: en 1616, ils font l'objet de cadeaux appréciés des jeunes filles<sup>15</sup>, et Champlain assure avoir vu telle danseuse chargée de « plus de douze livres de pourceline »<sup>16</sup>. Le *wampum* est suffisamment abondant, en tout cas, pour que, cette même année 1616, les Algonquins de l'Île achètent la paix en versant à la nation huronne de l'Ours cinquante colliers et cent brasses de porcelaine<sup>17</sup>. Ajoutés au témoignage de Cartier, à qui les Indiens de Stadaconé présentèrent vingt-quatre colliers d'*esnoguy* pour la libération de Donnacona en 1536<sup>18</sup>, les renseignements consignés par Champlain établissent l'usage ancien du *wampum*, même à des fins autres que l'ornementation.

Champlain ne précise pas, toutefois, l'origine de la porcelaine, et il n'en décrit pas la technique de fabrication. C'est Lescarbot qui fait la lumière sur ces questions:

Les Bresiliens, Floridiens et Armouchiquois<sup>19</sup> font des carquans et brasselets (appelez *Bou-re* au Bresil, et *Matachiaz* par les nôtres) avec des os de ces grandes coquilles de mer qu'on appelle Vignols<sup>20</sup>, semblables à des limaçons, lesquelles ils decoupent et amassent en mille pieces, puis les polissent sur un grez tant qu'ils les rendent fort menües, et percées qu'ils les ont, en font des chappelets semblables à ce que nous appelons pourcelaine.<sup>21</sup>

Marc Lescarbot séjourna en Acadie de l'été de 1606 à celui de 1607, et publia son *Histoire de la Nouvelle-France* en 1609; le texte cité est tiré de la deuxième édition de cet ouvrage, publiée à Paris en 1611-1612<sup>22</sup>. Les précisions apportées par Lescarbot, reprises par Sagard en 1632<sup>23</sup>, lèvent tout doute possible sur l'origine marine

15. *Ibid.*, 750s.

16. *Ibid.*, 568s.

17. *Ibid.*, 550.

18. H. P. Biggar, éd., *op. cit.*, 230. Un autre jour, des Indiennes remettent à Cartier un collier chacune, aux mêmes fins (*ibid.*, 232).

19. Abénaquis des côtes du Maine et de la Nouvelle-Angleterre.

20. Vignot ou vigneau (*littorina littorea*), petit mollusque comestible qu'on trouve en abondance sur les côtes de France. C'est ici un terme générique, bien qu'on rencontre aussi des vignots dans les eaux américaines.

21. Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France* (Tross, 1866), III: 707.

22. René Baudry, Marc Lescarbot, *DBC*, I: 480-482.

23. Gabriel Sagard Théodat, *Le grand voyage du pays des Hurons* (Tross, 1865):

135. — Voir Jean de la Croix Rioux, Gabriel Sagard, *DBC*, I: 604s.

des coquilles dont on fabriquait le *wampum* et prouvent que la technique attribuée au génie inventif des Hollandais était pratiquée en Amérique du Nord bien avant l'arrivée des Blancs.

Les Hollandais de l'Hudson n'ont donc point inventé le *wampum* de coquillages marins, non plus que sa technique propre de fabrication. Auraient-ils du moins, comme on l'a prétendu, introduit la mode des ceintures de porcelaine? Par ceinture, il faut entendre, non plus une simple « chaisne », ou une sorte de chapelet dont les grains sont enfilés les uns derrière les autres, mais une pièce formée de plusieurs « chaisnes » liées les unes aux autres ou tissée de façon à former un ensemble d'une certaine largeur. Un autre passage de Lescarbot prouve l'existence de la ceinture de porcelaine en 1606-1607: « ces colliers, *écharpes*, et brasselets de Vignol, ou Pourcelaine, écrit-il, sont plus riches que les perles »<sup>24</sup> aux yeux des Indiens. *Echarpe*, depuis le milieu du XVe siècle, désignait une bande d'étoffe ou de fourrure qu'on portait en bandoulière ou qu'on jetait sur l'épaule. Voilà donc une « ceinture » de porcelaine. Champlain emploie, pour sa part, le mot « carquans » pour désigner les *wampums* que lui offrent des Hurons en 1611<sup>25</sup>; or le *carcan*, collier d'orfèvrerie qui recouvrait le collet et montait jusqu'au menton, était obligatoirement assez large. Ces « carquans » sont encore des « ceintures » de porcelaine. Le texte suivant de Sagard confirme l'existence de ces ceintures chez les Hurons, tout en expliquant le choix que font Champlain et Lescarbot<sup>26</sup> du mot « carquans » — qui est en ce cas le mot juste — pour les désigner:

Leurs Pourceleines sont diversement enfilées, les unes en colliers, *larges de trois ou quatre doigts*, faicts comme une sangle de cheval qui en auroit ses fissesles toutes couvertes et enfilées, et ces colliers ont environ trois pieds et demy de tour, ou plus qu'elles mettent en quantité à leur col, selon leur moyen et richesse, puis d'autres enfilées comme nos Patinotres, attachées et penduës à leurs oreilles; [...] et en ai veu d'autres qui en portoient encore des brasselets aux bras, et de *grandes plaques* par devant leur estomach, et d'autres par derrière, accommodez en rond [...]<sup>27</sup>

24. Lescarbot, *op. cit.*, III: 707.

25. Laverdière, éd., *op. cit.*, 402.

26. Lescarbot, *op. cit.*, III: 707.

27. Sagard, *op. cit.*, 133s.

Les Hollandais n'ont donc rien inventé, et, à cet égard, l'on parlerait bien à tort d'un *wampum* ancien et d'un *wampum* moderne.

Est-il possible, cependant, que, pour des raisons encore à découvrir, les Iroquois aient échappé ou se soient volontairement soustraits à l'engouement des Abénaquis (Armouchiquois) de la côte atlantique, des Hurons de la baie Georgienne et des Algonquins de l'île aux Allumettes (Morrisson Island, Ont.) pour les coquilles marines et qu'ils se soient satisfaits de coquilles d'eau douce? A l'appui de cette hypothèse, on ne peut avancer, outre la tradition des Cinq-Nations, qu'un seul texte de Jacques Cartier. La version iroquoise de l'invention du *wampum* étant sans fondement, il est à craindre que la tradition relative à la nature de ce même *wampum* ne le soit également; de plus, la tradition et l'hypothèse se confondant ici dans une même formulation, l'une et l'autre ne sauraient être admises que si l'histoire et l'archéologie les viennent confirmer. Or le texte de Cartier est pour le moins étrange:

La plus precieuse chose qu'ilz ayent en ce monde est *esnoguy*, lequel est blanc comme neif [neige<sup>28</sup>], et le prennent audict fleuve [Saint-Laurent] en cornibotz<sup>29</sup>, en la manière qui ensuyt. Quant ung homme a desservy [mérité<sup>30</sup> la] mort<sup>31</sup>, ou qu'ilz ont prins aucuns ennemys à la guerre, ilz le tuent, puis l'incizent par les fesses et cuisses, et par les jambes, braz et espaulles, à grandes taillades. Puys, es lieux où est ledict *esnoguy*, avallent ledict corps au fondz de l'eaue, et le laissent dix ou douze heures; puys le retirent à mont, et treuvent dedans lesdictes taillades et incizures, lesdicts cornibotz, desquels ilz font manières de patenostres [...]<sup>32</sup>

28. La forme *neif* était déjà très vieillie. On la trouve au XI<sup>e</sup> siècle: «Autresi blanche come neif sur gelée» (Littré). — Le fait que Cartier mentionne uniquement la porcelaine blanche n'est pas un argument en faveur de l'origine fluviale des coquillages. La porcelaine sombre était assez rare, en effet, et Lescarbot note que les Armouchiquois, pourtant près de la mer, lui substituaient des grains faits de bois noir [teint?] ou de lignite (Lescarbot, *op. cit.*, III: 707).

29. Ce mot, qui désigne certainement un mollusque, a fait l'objet de nombreuses conjectures. Voir Biggar, éd., *op. cit.*, 159, note 60.

30. Froissart écrivait de même: «faites les tous mourir, ils ont bien desservi mort» (Littré). Les exemples de cet emploi sont nombreux au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle.

31. Ce passage est peut-être de nature à infirmer le témoignage de Cartier sur l'origine de l'*esnoguy*, si l'on se rappelle que chez les Iroquois — comme du reste chez tous les Indiens de la Nouvelle-France —, il n'existait ni code criminel ni tribunaux, et que partant personne ne pouvait être mis à mort, sinon du fait d'un particulier désireux de vider une querelle ou de se venger.

32. Biggar, éd., *op. cit.*, 159s.



A Hochelaga, Cartier n'avait pas ses deux interprètes, Taïnoagny et Domagaya<sup>33</sup>; il en était réduit à communiquer par signes avec ses hôtes, « par deffault de langue »<sup>34</sup>. Peut-être n'a-t-il point compris les explications fournies, ou encore a-t-on voulu lui cacher la source de ces coquillages, qu'on tenait pour « la plus precieuse chose du monde »<sup>35</sup>, en imaginant une autre de ces « merveilles longues à racompter » que lui révélait Donnacona: « pays où les gens ne men- gent point, et n'ont point de fondement, et ne digèrent point; ains font seulement eaue par la verge. Puis [...] un autre pays [...] où les gens n'ont que une jambe [...] »<sup>36</sup>. Ce texte de Cartier serait dès lors à reléguer au rayon des curiosités, sinon à celui des horreurs.

Si surprenant que cela puisse paraître, il semble certain que les coquilles d'eau douce n'entraient pas dans la fabrication du *wampum*; du moins tous les témoins du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, quand ils précisent l'origine et la nature de la porcelaine, sont-ils unanimes à ne mentionner que les coquillages marins, bien qu'on recourût parfois à d'autres matériaux. Quand ils manquent de porcelaine sombre, les Armouchiquois (Abénaquis), au dire de Lescarbot, y substituent des grains de bois ou de lignite<sup>37</sup>. Les Illinois, qui vivent à l'intérieur des terres, plutôt que d'employer les coquillages de la famille des Unionidés qui abondent sur leurs territoires, « portent des colliers et des pendans d'oreilles faits de petites pierres, qu'ils taillent en forme de pierres précieuses: il y en a de bleues, de rouges et de blanches comme l'albâtre; à quoi il faut ajouter une plaque de porcelaine qui termine le collier. »<sup>38</sup> Cette plaque de porcelaine était probablement découpée dans une coquille d'eau douce, de même, peut-être, que l'« assez grosse Patinotre bleuë » qui pendait aux

33. *Ibid.*, 140s.

34. *Ibid.*, 170s.

35. *Ibid.*, 159s. C'est l'hypothèse que formulait le P. Félix Martin, s.j. (Ce qu'était le «wampum», dans le *Bulletin des recherches historiques*, XXXI (1925): 297. [Désormais, BRH.]

36. *Ibid.*, 221s.

37. Lescarbot, *op. cit.*, III: 707.

38. Sébastien Rasles, s.j., à son frère, Narantsouak, 12 oct. 1723, dans *Lettres édifiantes et curieuses des missions étrangères*, IV (Lyon, 1819): 110. — Noter que ces colliers ne sont pas des *wampums*, lesquels doivent être obligatoirement faits de coquillages

« narines percées » d'Indiens rencontrés par Sagard<sup>39</sup>. Complément à quelque pièce importante de la parure indienne, tout au plus, la porcelaine d'eau douce<sup>40</sup>, autant qu'on sache, n'était jamais enfilée en bracelets ou colliers<sup>41</sup>. Cet attrait exclusif de l'Indien pour les coquillages marins explique peut-être le commentaire de Lescarbot sur le texte de Cartier relatif à l'*esnogy*: « Aujourd'hui ils [les Indiens du Saint-Laurent] n'en ont plus, ou en ont perdu le metier; car ils se servent fort des *Matachiaz* [rassade] qu'on leur porte de France. »<sup>42</sup> La verroterie européenne était préférée aux coquilles fluviales.

L'attitude des Iroquois à l'égard des coquilles d'eau douce n'était certainement pas différente de celle des autres Indiens. L'utilisation générale et exclusive qu'ils faisaient des coquilles marines dans le deuxième tiers du XVIIe siècle, quand les chroniqueurs français et hollandais commencèrent à scruter leurs moeurs et coutumes, en est une indication très nette. On ne voit pas quelle conjoncture aurait pu, à la fin du XVIe siècle par exemple, contrarier leur inclination naturelle. L'argument d'une situation géographique défavorable ne saurait être invoqué, puisqu'ils étaient relativement près de l'Atlantique, au surplus voisins immédiats des Andastes, nation de race iroquoise qui, dans son « grand trafic avec les autres peuples », échangeait, entre vingt produits, des « pourcelaines »<sup>43</sup>. Les Hurons et les Algonquins de l'Île, beaucoup plus éloignés du littoral que les Iroquois, avaient pourtant accès à ce précieux *wam-*

39. Sagard, *op. cit.*, 135.

40. Les coquillages d'eau douce étaient aussi utilisés dans l'outillage, transformés en raclours, alènes et couteaux. — Le souvenir de ces très anciens outils est en quelque sorte inscrit dans la langue elle-même: *coquille* et *shell*, en effet, viennent tous deux de l'indo-européen *Khel* ou *Khal*, qui signifie *couper*, racine qu'on retrouve en outre dans *sculptel*, *sculpture*, *écaille*, *escalier*, etc., en français, et dans *scalp*, *scale*, *skill*, entre autres, en anglais.

41. Des dessins de Champlain représentant des femmes huronnes ornées de colliers qui paraissent à gros grains (Laverdière, éd., *op. cit.*, 569) pourraient faire croire à l'utilisation par les Hurons de coquillages d'eau douce enfilés tels quels. Or Champlain n'a fait que reproduire ces « chaisnes de grains gros comme des noix, de la mesme Pourceleine [marine] qu'elles [les Huronnes] attachent sur les deux hanches, et [qui] viennent par devant arrangées de haut en bas, par dessus les cuisses ou brayers qu'elles portent » (Sagard, *op. cit.*, 134). La concordance du texte avec les dessins est frappante.

42. Lescarbot, *op. cit.*, III: 708.

43. Laverdière, éd., *op. cit.*, 1391.

*pum*; et encore faut-il ajouter que, pour atteindre la côte, les Hurons avaient à traverser le territoire des Cinq-Nations. Le moyen de croire que, entourés de nations qui en étaient pourvues, les Iroquois aient été les seuls à ne pouvoir s'en procurer? Les Iroquois, il est vrai, paraissent avoir soutenu une guerre constante contre les Indiens de l'Atlantique. Mais la guerre préhistorique ne paralysait jamais entièrement ni pour longtemps les réseaux commerciaux, car les agents de commerce étaient sous la sauvegarde de lois universellement respectées<sup>44</sup>; outre le fait que des intermédiaires pouvaient fournir ce qu'on était momentanément incapable d'acquérir directement, la guerre elle-même, par le pillage, l'imposition de tributs et la rançon des prisonniers, devenait une excellente source d'approvisionnement<sup>45</sup>.

Une preuve archéologique paraît confirmer l'antiquité du *wampum* de coquillages marins chez les Iroquois. En 1931, le Musée national du Canada fit l'acquisition de trois *wampums* iroquois, dont l'un, selon le chef qui en était le gardien héréditaire, aurait été conçu et commandé aux femmes iroquoises par Dekanahouideh lui-même. Ce *wampum*, qui a la forme d'une roue à cinquante rais, compte quelque mille huit cents grains percés selon la technique traditionnelle antérieure à l'introduction des outils de fer chez les nations indiennes<sup>46</sup>. Sans remonter nécessairement à la fondation de la ligue des Cinq-Nations, ce *wampum* est suffisamment ancien pour ébranler fortement la théorie selon laquelle les Iroquois n'auraient connu, avant l'arrivée des Hollandais, que la porcelaine d'eau douce.

L'antiquité du *wampum* de coquilles marines est certaine: inventé bien avant la formation de la ligue iroquoise, il était couramment utilisé, sous la forme de colliers et de ceintures, quand les Blancs débarquèrent en Amérique.

\* \* \*

44. Otis T. Mason, cité dans Emma H. Blair, *The Indian Tribes of the Upper Mississippi Valley and Region of the Great Lakes...* (Cleveland, Ohio, 1911-1912), I: 173.

45. Voir l'exemple déjà cité des Algonquins de l'île qui, en 1616, durent verser aux Hurons de la nation de l'Ours une quantité prodigieuse de porcelaine. Laverdière, éd., *op. cit.*, 550.

46. Voir la description et l'interprétation qu'en donne Jenness, *op. cit.*, *Annual Report for 1931*, Nat. Museum of Canada: 25s.

Le vocabulaire français relatif au *wampum* fut en grande partie fixé dès les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Cartier s'était contenté, en 1535, de désigner les colliers de coquillages par leur nom indien, reproduit tant bien que mal: *esnoguy*, *esurgny* ou *esurguy*, selon les divers manuscrits de sa relation. Ce nom ne fut plus jamais utilisé, même si Lescarbot en connaissait une variante — *esurni* (pour *esurgny*) — empruntée à Cartier<sup>47</sup>. Lescarbot lui-même<sup>48</sup> commence par employer le mot *matachiaz* pour nommer le *wampum*, mais c'est un vocable très général, qu'il applique également aux parures faites « d'arrêtes ou aiguillons de Porc-épic » et à la verroterie d'origine européenne; puis, notant que les « chapelets » de coquillages sont « semblables à ce que nous appelons *porcelaine* », il parle un peu plus loin de « colliers, écharpes et brasselets de Vignol<sup>49</sup> ou Pourcelaine ». Que Lescarbot ait ou non créé l'expression, elle fit fortune: Champlain, par exemple, n'en utilise pas d'autre<sup>50</sup>. Non seulement ne fut-il plus question de colliers de Vignol, mais le mot *matachiaz* ne servit plus que pour les parures indiennes autres que le *wampum*, comme l'indique le passage suivant de Sagard: « s'ils ont des Matachias et Pourcelaines ils ne les oublient point, non plus que les Rassades, Patinotres et autres bagatelles que les Français leur traitent. Leurs Pourcelaines sont diversement enfilées. . . »<sup>51</sup>

Le terme *porcelaine* fut le seul qu'on employa en Nouvelle-France pour désigner le *wampum*, et ce n'est pas « improprement », comme on l'a prétendu<sup>52</sup>, que les grains de coquillage étaient ainsi appelés. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, on donnait le nom de porcelaine à un mollusque gastéropode de la famille des Cypréidés d'abord, puis à la nacre, et enfin à la substance claire et polie des coquilles utilisées dans la joaillerie. C'est bien dans ce dernier sens que Lescarbot entendait le mot quand il parlait de « chapelets semblables à ce

47. Lescarbot, *op. cit.*, III: 708.

48. *Ibid.*, 707-709.

49. Voir note 20.

50. Laverdière, éd., *op. cit.*, 550, 568, 570, etc. — La première tranche des *Voyages de Champlain* ne fut publiée qu'en 1613 (Marcel Trudel, *Samuel de Champlain, DBC*, I: 197), quatre ans après l'*Histoire* de Lescarbot.

51. Sagard, *op. cit.*, 133.

52. Félix Martin, s.j., *op. cit.*, BRH, XXXI: 296

que nous appelons pourcelaine »<sup>53</sup>, car l'acception moderne la plus courante de *porcelaine* date de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle seulement.

Pour justifier l'emploi du mot *porcelaine* et pour en démontrer la propriété, il suffit de rappeler que le *wampum* était fabriqué exclusivement<sup>54</sup> de coquillages marins<sup>55</sup>. Ces coquillages étaient, entre autres: le *Venus mercenaria*<sup>56</sup>, un mollusque bivalve qu'on trouvait en abondance entre le Cape Cod et la Floride, et le *Buccinum undatum*<sup>57</sup>, un mollusque gastéropode de la côte nord-est des Etats-Unis; on mentionne aussi le *Busycon perversum*, le *Fulgur carica* et le *Pyrula spicata*<sup>58</sup>. A l'exception du buccin, ces coquillages ne vivent que rarement au nord du Cape Cod, et Lahontan n'avait point tort d'écrire qu'ils provenaient du « bord de la mer, entre la Nouvelle York et la Virginie »<sup>59</sup>. Du temps de Champlain<sup>60</sup> tout comme à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>, c'est de la Virginie et surtout de Manhatte (New York) que l'on tirait les coquilles utilisées par les Indiens du continent — et par ceux du Canada, notamment, qui n'avaient chez eux « ni Perles, ni Vignols »<sup>62</sup>.

53. Lescarbot, *op. cit.*, III: 707.

54. Seul Lescarbot mentionne l'utilisation, parmi les grains de porcelaine, de grains de bois et de lignite (Lescarbot, *op. cit.*, III: 707). Tous les autres observateurs ne parlent que de grains de coquilles marines. G. H. Loskiel prétend, dans un ouvrage publié à Londres en 1794, que «before the Europeans came to North America the Indians used to make their strings of wampum chiefly of small pieces of wood of equal size, stained with black or white.» (Cité dans Beauchamp, «Wampum and shell articles...», *BNSM*, 1901: 333.) Cette affirmation serait plus exacte si, au lieu de «chiefly», on écrivait «partly», d'autant qu'un collier de bois, de pierres, d'osselets, etc. n'est pas un *wampum*.

55. Lescarbot, *op. cit.*, III: 707; Sagard, *op. cit.*, 135; Sagard, *Histoire du Canada et voyages que les Freres mineurs Recollets y ont faits...* (Tross, 1866); I 252; François de Nion, éd., *Un outre-mer au XVII<sup>e</sup> siècle...* [Lahontan] (Paris, 1900): 81; Cadwallader Colden, *The history of the Five Indian Nations depending on the Province of New-York in America*, [reprinted by] Great Seal Books (Ithaca, N. Y., 1958): 23, note d. — La première édition, en deux volumes, de cet ouvrage parut à Londres en 1727 et en 1747; L. W. Marchand, éd., *Voyage de Kalm en Amérique*, «Mémoires de la Société historique de Montréal», no 8 (Montréal, 1880): 135; Les «mémoires» du chevalier de La Pause, dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* (désormais, *RAPQ*), 1932-33: 325.

56. Marchand, éd., *op. cit.*, 135.

57. Colden, *op. cit.*, [1727], 23, note d.

58. Beauchamp, *Wampum and shell articles...*, *BNSM*, 1901: 328.

59. De Nion, éd., *op. cit.*, 81.

60. Laverdière, éd., *op. cit.*, 1391.

61. En plus de Lahontan (note 59), on peut citer Colden, *op. cit.*, 97.

62. Lescarbot, *op. cit.*, III: 708.

Pour fabriquer les grains de porcelaine, les Indiens « découpent » d'abord de grosses coquilles et les « amassent en mille miettes », selon Lescarbot<sup>63</sup> — ils les « rompent » plutôt « en petits morceaux », selon Sagard<sup>64</sup>, dont le verbe est probablement mieux choisi; puis ils polissent ces fragments « sur un grez » (Lescarbot) — « sur un grais ou une autre pierre dure » (Sagard); les grains ayant la grosseur et la forme voulues, ils les percent — « avec je ne sçay quel instrument » (Sagard) — et ils « en font des chappelets » (Lescarbot), « des chaisnes et des brasselets » (Sagard). Voilà les deux seules descriptions anciennes que nous ayons, du moins en langue française, de la fabrication des grains de porcelaine, et encore est-il douteux que Sagard et Lescarbot aient vu les Indiens à l'oeuvre, le premier ne sachant pas avec quel instrument on perceait les grains, le second n'en parlant point. L'ignorance de l'un et le silence de l'autre semblent étayer l'opinion de certains spécialistes selon lesquels les grains de porcelaine étaient fabriqués par les nations du littoral (et notamment par les Narragansetts), puis répandus à l'intérieur par le moyen des échanges commerciaux<sup>65</sup>; mais cela ne saurait être une règle absolue, les Indiens du Canada rapportant parfois de leurs voyages de traite des coquilles « de limaçons de mer » dont ils faisaient de la porcelaine<sup>66</sup>. Mis à part ces grains polis « en quarré gros comme une noix » dont parle Sagard<sup>67</sup> et qu'aucun texte postérieur ne mentionne, les grains sont en général petits et de forme arrondie: « puis les polissent sur un grez tant qu'ils les rendent fort menuës »<sup>68</sup>; « un peu en rondeur [et] gros comme un pois chiche & plus »<sup>69</sup>; « ronds et gros comme de petits pois, et une fois plus longs qu'un grain de blé »<sup>70</sup>; « de petits grains »<sup>71</sup>; « menus et ressemblant à des perles oblongues »<sup>72</sup>; « pe-

63. *Ibid.*, III: 707.

64. Sagard, *Histoire du Canada...*, I: 252.

65. Voir, par exemple, Diamond Jenness, *The Indians of Canada*, 6th edition (Ottawa, 1963): 113, et Beauchamp, *Wampum and shell articles...*, *BNSM*, 1901: 332.

66. Sagard, *Histoire du Canada...*, I: 252.

67. *Loc. cit.* — Voir plus haut note 41.

68. Lescarbot, *op. cit.*, III: 707.

69. Sagard, *Histoire du Canada...*, I: 252.

70. De Nion, éd., *op. cit.*, 81.

71. Sébastien Rasles, s.j., à son frère, Narantsouak, 12 oct. 1723, dans *Lettres édifiantes et curieuses...*, IV: 97.

72. Marchand, éd., *op. cit.*, 135.

tits grains de forme cylindrique »<sup>73</sup>; « petits cylindres de la longueur d'un pouce et gros à proportion »<sup>74</sup>. La forme des grains variait donc assez peu, bien que les cylindres fussent parfois légèrement ventrus; plus rarement les grains prenaient-ils la forme de disques<sup>75</sup>, et c'est une variété que les observateurs de la Nouvelle-France ne semblent pas connaître. La dimension des grains variait aussi: certains cylindres étaient découpés dans la columelle de coquilles géantes et pouvaient atteindre cinq ou six pouces de longueur<sup>76</sup>; mais les petits grains, plus difficiles à travailler, avaient la préférence des Indiens, qui leur attribuaient une plus grande valeur. Avant l'utilisation des outils de fer, les grains étaient percés au moyen d'aiguilles et de pointes de silex ou de néphrite emmanchées dans un morceau de bois ou d'ossement<sup>77</sup>. Cette opération était extrêmement longue et délicate: le porcelainier creusait d'abord dans le cylindre un trou d'une profondeur égale à la moitié de sa longueur<sup>78</sup>, puis, changeant de bout, il recommençait à creuser dans la direction opposée, jusqu'à ce que les deux trous se rejoignent. L'oeil ainsi pratiqué était un peu plus étroit au centre du cylindre qu'à ses extrémités, et il affectait en général l'allure d'une ligne brisée dont les deux segments formaient un angle léger en leur point de rencontre, au centre du grain. Ces caractéristiques, parfaitement décelables grâce aux rayons X<sup>79</sup>, permettent de reconnaître à coup sûr le grain percé au moyen d'instruments de pierre; avec les outils de fer, en effet, le perçage se faisait tout d'une venue, à partir d'une seule extrémité, de sorte que la circonférence de l'oeil était constante et l'axe de pénétration parfaitement droit sur toute la longueur du grain.

73. *Ibid.*, 208.

74. Les « mémoires » du chevalier de La Pause, *RAPQ*, 1932-33: 325.

75. Beauchamp, *Wampum and shell articles...*, *BNSM*, 1901: 365-368. Voir dans le même ouvrage, en hors-texte, *Plate 17*, illustration 197, et dans *NSM*, 1907, *Plate 24*, illustration 1.

76. Voir Beauchamp, *Wampum and shell articles...*, *BNSM*, 1901, *Plates 1, 7, 8* et 17.

77. *Ibid.*, 332; Jenness, *The Indians of Canada*, 36.

78. Les grains étaient toujours percés dans le sens de la longueur. Voir, par exemple, De Nion, éd., *op. cit.*, 81.

79. Jenness (*The Indians of Canada*, 136) a publié une photographie prise au moyen des rayons X de grains percés selon la technique primitive.

Des tendons de chevreuil préalablement séchés, amollis par martèlement et coupés en minces lanières servaient à enfiler les grains. Ces tendons n'étaient pas ceux des pattes de l'animal, mais ceux, beaucoup plus longs, qui se trouvent de chaque côté de l'épine dorsale<sup>80</sup>. « Enfilés sans ordre à la suite les uns des autres »<sup>81</sup> ou de façon à produire un effet particulier par l'alternance des couleurs<sup>82</sup>, ces grains composaient une « patenostre », un « chapelet », une « chaisne », une « brasse », une « branche » ou un « collier » de porcelaine. Quant à la ceinture, il y avait deux façons de la fabriquer. La première, qui paraît la plus ancienne<sup>83</sup> et qui est certainement la plus rudimentaire, consistait à lier latéralement les uns aux autres plusieurs « chapelets » ou « brasses »<sup>84</sup>. La deuxième, plus compliquée, donnait un produit d'une bien meilleure apparence. Les femmes indiennes, à qui il revenait de tisser les ceintures<sup>85</sup>, choisissaient d'abord un certain nombre de tendons de la longueur désirée, bien séchés et assouplis, dont elles feraient la chaîne du tissu; pour que les tendons fussent parfaitement parallèles et à la distance voulue l'un de l'autre, elles perçaient dans une ou deux bandelettes de cuir de chevreuil une rangée de petits trous espacés chacun de la longueur d'un des cylindres qu'elles utiliseraient — ils avaient tous la même dimension —, et glissaient un tendon dans chacun de ces trous; les fils retenus par ces « peignes » de cuir étaient alors fortement tendus et leurs extrémités attachées à un cadre de bois. Ce sont les grains de porcelaine qui formaient la

80. Walter Hough, cité dans Blair, *op. cit.*, II: 185.

81. Les « mémoires » du chevalier de La Pause, *RAPQ*, 1932-33 : 325.

82. Lescarbot, *op. cit.*, III : 707.

83. Un texte déjà cité de Sagard indique que cette technique archaïque n'était plus pratiquée — couramment, du moins — au début du XVII<sup>e</sup> siècle. « Leurs Pourcelaines, écrit Sagard, sont diversement enfilées, les unes en coliers larges de trois ou quatre doigts, [...] d'autres enfilées comme nos Patinottes... » (*Le grand voyage...*, 133). Si les « coliers » avaient été faits de « chapelets » attachés l'un à l'autre, il n'aurait pas pu parler de « pourcelaines [...] diversement enfilées », puisque la façon d'enfiler les grains eût été la même dans les deux cas. — En outre, il faut noter la remarque de Champlain: « patenostres de porcelaines et autres jolivetes, qu'ils accommodent fort proprement en façon de broderie » (*Laverdière, éd., op. cit.*, 757). Cette « façon de broderie » est peut-être, dans le cas de la porcelaine, une allusion à une ceinture tissée (deuxième technique de fabrication).

84. Colden, *op. cit.*, 23, note d. G. H. Loskiel (1792), cité dans Beauchamp, *Wampum and shell articles...*, *BNSM*, 1901 : 384, 386.

85. *Ibid.*, 386. Voir aussi Jenness, *Three Iroquois wampum records, Annual Report for 1931, Nat. Museum of Canada* : 25.



trame du tissu: si la chaîne était composée de onze fils, par exemple, la trame comptait dix grains, chacun prenant place entre deux fils de la chaîne. Dans un premier temps, à l'allée, le tendon qui enfilait les dix grains courait sous la chaîne — et non point entre les fils; au retour, le tendon enfilait une deuxième fois chaque grain, mais il courait cette fois par dessus les fils de la chaîne.<sup>86</sup> Cette manière d'assujettir le grain donnait un tissu sans envers, très serré et d'une grande solidité. Une quantité considérable de grains entraient dans la fabrication d'une de ces ceintures. Au témoignage de La Pause, elles étaient ordinairement de « onze rangs, de 180 grains chacun »<sup>87</sup>; on en vit de mille, mille deux cents, trois mille et même six mille grains<sup>88</sup>. D'après Sagard, elles sont « larges de trois ou quatre doigts » et longues « d'environ trois pieds et demy [...] ou plus »<sup>89</sup>; Lahontan leur donne « deux ou trois pieds de longueur et [...] six pouces de largeur »<sup>90</sup>, et le P. Rasles, « cinq à six pouces » de largeur<sup>91</sup>. Ce sont ces bandes de porcelaine, dont les dimensions étaient de toute façon fort variables<sup>92</sup>, qu'en Nouvelle-France on appela tour à tour « écharpes », « carquans », « plaques », « colliers » et « ceintures ».

Les mots *écharpes* (Lescarbot), *carquans* (Lescarbot et Champlain) et *plaques* (Sagard) ne restèrent pas dans la vocabulaire relatif à la porcelaine, non plus que *patenôtre* (Cartier, Lescarbot, Champlain et Sagard), *chapelet* (Lescarbot) et *chaîne* (Champlain et Sagard)<sup>93</sup>. L'expression *brasse de porcelaine*, cependant, em-

86. Voir la description de L. H. Morgan, dans Beauchamp, Wampum and shell articles..., BNSM, 1901 : 385s.

87. Les « mémoires » du chevalier de La Pause, RAPQ, 1932-33: 325s.

88. Reuben G. Thwaites, *The Jesuit Relations and Allied Documents...*, 73 vol. (Cleveland, 1896-1901), X : 216, 28; XXXVI : 218; XXVIII: 294, XLII: 38. (Désormais, JR.)

89. Sagard, *Le grand voyage...*, 133.

90. De Nion, éd., *op. cit.*, 81.

91. Rasles s.j., lettre citée, dans *Lettres édifiantes et curieuses*, IV : 97.

92. On conserve à New-York deux ceintures qui sont peut-être les plus grandes qu'on connaisse. L'une mesure 21 pouces de long et compte 45 grains en largeur; l'autre a 31,5 pouces de long et compte 50 grains en largeur. Cette dernière est faite de 10 000 grains, certainement percés au moyen d'outils européens, dont la longueur moyenne est de 0,28 pouce et la largeur, de 0,158 pouce. Voir NSM, 1907, *Plates* 25 et 26.

93. Lescarbot, *op. cit.*, III : 707; Laverdière, éd., *op. cit.*, 402, 568, 757; Sagard, *Le grand voyage...*, 134s.; Biggar, éd., *op. cit.*, 160.

ployée par Champlain dès 1616<sup>94</sup>, eut une fortune plus durable: on la retrouve en 1653<sup>95</sup> et, bien que peu utilisée, elle paraît n'avoir été remplacée que vers 1700 par l'expression *branche de porcelaine*<sup>96</sup>. La brasse était une mesure de longueur (1,624 mètre ou 5 pieds); si les colons anglais de l'Amérique mesuraient toujours la porcelaine « by the fathom »<sup>97</sup> (la brasse anglaise, qui vaut 1,829 mètre ou 6 pieds), il est douteux qu'en Nouvelle-France ce mot, rarement employé, l'ait été dans un sens aussi précis. Il paraît plutôt désigner un rang de porcelaine non tissée, quelle que soit sa longueur, et s'oppose à *collier*, lequel était synonyme de *ceinture* — ce dernier mot rarement utilisé lui aussi. En 1653, par exemple, un Abénaquis offre un présent « qui consistait en des liens de porcelaine enfilés en brasse et en quelques colliers »<sup>98</sup>. Il est certain que *collier*, mot très général qui véhicule la même idée que *carcan*, désigna pendant tout le régime français les ceintures de porcelaine: en 1616, Champlain oppose *collier* à *brasse* et à *chaisne*<sup>99</sup>; à la même époque, Sagard écrit que les porcelaines sont enfilées en « colliers, larges de trois ou quatre doigts »<sup>100</sup>; Lahontan, à la fin du XVIIe siècle, décrit les colliers comme « certaines bandes de [...] six pouces de largeur »<sup>101</sup>; et, en 1756, La Pause, distinguant entre *branches* et *colliers*, dit de ces derniers qu'ils sont « de larges ceintures »<sup>102</sup>. Si, au XVIIIe siècle, on employait toujours *collier* (en anglais, *belt*) par opposition à *branche* (en anglais, *string*), il n'en allait pas de même au XVIIe, alors que *collier* désignait aussi la *brasse*, mot auquel on recourait seulement quand il était nécessaire à la compréhension dans un contexte donné<sup>103</sup>. Comment expliquer autrement l'absence quasi complète de brasse de porcelaine

94. Laverdière, éd., *op. cit.*, 550.

95. JR, XL : 206.

96. L'expression est employée dans la Réponse de M. de Longueuil aux paroles des Chefs de la Rivière-Blanche (19 juin 1700), BRH, XXXVII (1931) : 176s.

97. Voir, par exemple, Jenness, *The Indians of Canada*, 113.

98. Texte cité dans André Vachon, *Eloquence indienne*, « Classiques canadiens » no 34 (Montréal et Paris, 1968) : 69. — Ces brasses et colliers de porcelaine représentent les « liens » de cinq prisonniers.

99. Laverdière, *op. cit.*, 550, 570.

100. Sagard, *Le grand voyage...*, 133.

101. De Nion éd., *op. cit.*, 81.

102. Les « mémoires » du chevalier de La Pause, RAPQ, 1932-33 : 325.

103. Comme c'est le cas dans l'exemple cité plus haut, note 98.

dans la diplomatie indienne au XVIIe siècle, et leur subite abondance au XVIIIe? <sup>104</sup>

\* \* \*

Plus intéressés aux preuves archéologiques qu'aux témoignages des premiers observateurs européens, la plupart des spécialistes minimisent l'importance de la porcelaine dans les temps préhistoriques en affirmant qu'elle était grossièrement taillée, rare et peu répandue, à cause de la difficulté de travailler les coquilles au moyen des outils primitifs:

The aborigenes of North America had the common taste [pour les coquilles], but could not fully gratify it till the white man came. Some shells they were able to work in a simple way but few of these have been preserved.

While shell beads were probably of early manufacture along the seashore, being made and used by the Algonquins, they were very little known in the interior and west of the Hudson before the 17th century. <sup>105</sup>

Les textes de Champlain et de Sagard cités précédemment infirment cette opinion, quant à la rareté et à la diffusion de la porcelaine; Lescarbot juge en outre que les bracelets, colliers et autres parures de porcelaine ont « fort bonne grâce » <sup>106</sup>, et Champlain les trouve « fort proprement » accommodés <sup>107</sup>.

Il semble que, d'une part, l'on ait sous-estimé la longue patience de l'Indien, son habileté naturelle et les nombreux loisirs qu'il pouvait consacrer à polir et à percer ces grains de porcelaine que son « avarice » <sup>108</sup> lui représentait déjà sous la forme d'une riche parure ou d'un précieux objet d'échange, et que, d'autre part, l'on

104. Ces considérations justifient l'emploi des mots *collier* et *ceinture* dans le titre et dans la première partie du présent article.

105. Beauchamp, Wampum and shell articles..., *BNSM*, 1901 : 327, 338. — Loskiel, cité précédemment au sujet du *wampum* préhistorique (voir note 54), croit que « Few [strings of wampum] were made of mussels, which were esteemed very valuable and difficult to make ; for not having proper tools, they [the Indians] spent much time in finishing them, and yet their work had a clumsy appearance. But the Europeans soon contrived to make strings of wampum, both neat and elegant, in abundance. . . » (*Ibid.*, 333). Beauchamp n'est pas loin de penser, pour sa part, que seuls les Hollandais pouvaient fabriquer et percer des grains menus, « leaving to the Indians the larger and more showy kinds » (*Ibid.*, 330). Jenness, sans aller aussi loin, estime que « In pre-European times the beads were so difficult to manufacture with nothing but stone tools, that the output was limited, and only a very few reached the interior tribes of Canada. » (*The Indians of Canada...*, 113s.)

106. Lescarbot, *op. cit.*, III : 707.

107. Laverdière, éd., *op. cit.*, 757.

ne se soit pas suffisamment arrêté au fait que la porcelaine est un produit durable, réutilisable aux fins les plus diverses, et que par tant la quantité en circulation, constamment accrue pendant des siècles peut-être, n'en pouvait devenir que fort considérable, en dépit de la coutume qu'observaient tous ces peuples d'en ensevelir avec leurs morts.

Les réserves de porcelaine, il est vrai, augmentèrent beaucoup au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce phénomène tient essentiellement à deux causes: l'introduction des outils de fer parmi les nations indiennes et la fabrication de grains de porcelaine par les colons anglais et hollandais d'Amérique. Les alènes et les aiguilles (en anglais, *awl blades* et *needles*) sont deux des marchandises les plus recherchées par les Indiens de la Nouvelle-France<sup>109</sup>, et plus encore par ceux qui sont dans la dépendance des colonies américaines d'où proviennent les coquillages, et qui sont par excellence des porcelainiers:

Among the articles given for East Hampton town in April 1648, to the Montauk<sup>110</sup> Indians were « one hundred *muxes* [awl blades] ». In the Indian deed for Huntingdon, L. I., dated 1653, are mentioned « 30 *muxes*, 30 needles ». In the Indian deed for Mastic Neck, Brookhaven, L. I., dated 1657, among the items paid to Wyandace, sachem of Montauk, were « forty needles and forty *muxes* ». <sup>111</sup>

Grâce à ces outils nouveaux, la production de la porcelaine augmenta au point que, vers 1653, « plusieurs milliers de brasses sont échangées chaque année sur le bord de la mer, où se fabrique tout le *wampum* et où l'on apporte les pelleteries pour la traite » <sup>112</sup>.

108. Ce mot, qui au XVII<sup>e</sup> siècle signifiait d'abord avidité, Sagard l'emploie dans un contexte assez inattendu : « Il est quelques-fois arrivé qu'aucuns de leurs ennemis étant poursuivis de près, se sont neantmoins eschappés: car pour amuser celui qui les poursuit, et se donner le temps pour fuyr et le devancer, ils jettent leurs colliers de Pourceleines bien loin arrière d'eux, afin que si l'avarice commande à ses poursuivants de les aller ramasser, ils peussent tousiours gagner le devant, et se mettre en sauté, ce qui a réussi à plusieurs: je me persuade et crois que c'est en partie pourquoy ils portent ordinalement tous leurs plus beaux colliers et matachias en guerre. » (*Le grand voyage*... 149s.)

109. Sagard, *Le grand voyage*... , 76 ; Marchand, éd., op. cit., 207.

110. Nation de la famille algonquine, qui habitait le Long Island (N. Y.).

111. W. W. Tooker, cité dans Beauchamp, *Wampum and shell articles*... , BNSM, 1901 : 330.

112. «... Many thousand strings are exchanged every year near the seashore, where the wampum is only made, and where the peltries are brought for sale. » Adriaen Van der Donck (1653), cité dans Beauchamp, *Wampum and shell articles*... BNSM, 1901 : 330.

La traite des fourrures et, d'une façon plus générale, le commerce qui se pratiquait entre les Anglais et les Hollandais, d'une part, et les Indiens de leurs zones d'influence, d'autre part, furent une incitation puissante à la production de plus en plus accélérée de la porcelaine. Les Indiens de la côte atlantique, qui en échangeaient à de certaines nations pour des fourrures qu'ils revendaient aux Européens, et ces derniers eux-mêmes qui, dans leurs transactions avec les indigènes, utilisaient la porcelaine tant pour l'achat que pour la vente, trouvèrent un intérêt commun, les uns à intensifier la fabrication des grains de porcelaine, les autres à l'entreprendre. Les Hollandais s'y essayèrent les premiers, mais, dès 1654, les Agniers « pouvaient déjà obtenir pour leurs castors plus de porcelaine des Anglais que des Hollandais »<sup>113</sup>. L'accroissement marqué des stocks de porcelaine ne provoqua point la désaffection des Indiens à l'égard de ce produit ni même, ce qui est plus surprenant encore, sa diffusion plus abondante, au XVIIe siècle, dans la vallée du Saint-Laurent. Tout se passa d'abord comme si les Indiens de l'entourage des Anglais et des Hollandais avaient voulu thésauriser cette richesse.

Au début du XVIIe siècle, en effet, la porcelaine n'avait guère pénétré au Canada (mis à part le littoral du Pacifique), et Jenness a noté avec raison qu'elle y était à peu près inexistante dans les temps préhistoriques<sup>114</sup>. Les Iroquois de Stadaconé et d'Hochelaga étaient partis en emportant leur *esnoguy*, si bien que Lescarbot put écrire que les Indiens du Saint-Laurent n'en avaient plus, ou en avaient « perdu le métier »<sup>115</sup>. Les Micmacs de l'Acadie possédaient peu de porcelaine, qu'ils obtenaient difficilement des Armouchiquois<sup>116</sup>, et des Indiens rapportaient parfois des coquilles de leurs lointains voyages de traite<sup>117</sup>; mais la quantité de porcelaine utilisée au Canada était négligeable, sauf chez les Hurons de la baie Georgienne, dont Champlain a prouvé qu'ils en étaient abon-

---

113. «... could already get more wampum for their beaver from the English than the Dutch ». Cité dans *ibid.*, 343; Beauchamp, *A history of the New-York Iroquois...*, NSM, 1905 : 177.

114. Jenness, *The Indians of Canada...*, 113s.

115. Lescarbot, *op. cit.*, III : 708.

116. *Loc. cit.*

117. Sagard, *Histoire du Canada...*, I : 252.

damment pourvus<sup>118</sup>, et chez les Algonquins de l'île aux Allumettes qui, tenant une position stratégique sur la voie internationale de l'Outaouais, imposaient un droit de passage qui fit leur richesse<sup>119</sup>. Il semble donc que, antérieurement au XVII<sup>e</sup> siècle, la diffusion de la porcelaine se soit surtout faite de l'est à l'ouest, plutôt que du sud au nord, mais il serait très difficile d'expliquer pourquoi il en fut ainsi. Champlain, en tout cas, qui vécut au milieu des Algonquins de Québec et de Trois-Rivières, et qui fréquenta les Montagnais du Saguenay, ne mentionne pas qu'ils fassent usage de porcelaine; parmi les présents des mêmes Indiens aux administrateurs français, à l'occasion de maints discours, on ne voit pas non plus de porcelaine, du moins pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Si l'on omet les colliers offerts par des nations étrangères, la porcelaine n'apparut dans la vallée du Saint-Laurent qu'avec les réfugiés hurons vers 1650, et avec les Abénaquis, une vingtaine d'années plus tard.

En s'installant en Amérique du Nord, les Blancs provoquèrent donc un accroissement considérable des réserves de porcelaine là où elle était déjà d'un usage courant et renouvelèrent même la faveur séculaire dont elle jouissait; mais ils furent sans influence sur elle dans la vallée du Saint-Laurent, où pendant longtemps encore elle resterait un produit rare et, semble-t-il, modérément recherché en général. On ne saurait, par conséquent, souscrire à l'affirmation suivante:

Pour montrer jusqu'à quel point, dans le premier quart du dix-septième siècle, l'influence de l'Europe est envahissante, qu'il suffise de dire que les Matachiaz, appelés aussi *colliers de porcelaine* [...], cèdent déjà la place [en Nouvelle-France] à la verroterie de France. [...] Or ces branches et colliers [...] vont être très tôt supplantés par de la fabrication française. Les indigènes ne voudront pas « de l'yvoire pour de la porcelaine », mais ils vont accepter de ces « Matachiaz qu'on leur porte de France », faits de petits tuyaux de verre mêlé d'étain ou de plomb et que, faute d'aune, on leur mesure à la brasse. La substitution de la verroterie française aux coquillages américains [...] nous permet de mesurer l'importance et la rapidité de l'influence européenne sur la culture indigène.<sup>120</sup>

118. Laverdière, éd., *op. cit.*, 563s., 750s.

119. Elsie M. Jury, *Tessouat*, DBC, I : 652s.

120. Marcel Trudel, *Histoire de la N.-F.*, II : 397.

Marcel Trudel aurait eu raison si, en effet, délaissant la porcelaine, les indigènes avaient opté pour la verroterie; mais, de porcelaine, ils n'en avaient point d'une façon générale, à l'exception des Micmacs, voisins immédiats des Armouchiquois de la Nouvelle-Angleterre. La verroterie européenne n'a donc, à cet égard, rien supplanté, il n'y eut point de *substitution*, et la porcelaine n'a pas eu à *céder la place*.

Lescarbot a bien expliqué la préférence des Micmacs, des Indiens de Terre-Neuve et de ceux de Tadoussac pour la porcelaine et le fait qu'ils n'avaient recours à la verroterie, pour leur parure, que dans la mesure où la première manquait:

. . . Au Port-Royal et és environs, et vers Terre-Neuve et à Tadoussac, où ils [les Indiens] n'ont ni Perles, ni Vignols, les filles et femmes font des *Matachiaz* avec les arrêtes ou aiguillons de Porc-épic [. . .] Mais elles prisent davantage les *Matachiaz* [porcelaine] qui leur viennent du país des Armouchiquois, et les achètent bien cherement. *Et d'autant qu'elles en recouvrent peu, à cause de la guerre que ces deux nations ont toujours l'une contre l'autre, on leur porte de France des Matachiaz faits de petits tuyaux de verre mêlé d'étain ou de plomb, qu'on leur troque à la brasse, faute d'aune* [. . .] <sup>121</sup>

C'est faute de mieux, seulement, que les Indiens acceptent la verroterie, laquelle s'ajoute à la porcelaine dans leur ornementation, sans s'y substituer cependant. Trudel cite Sagard: « les indigènes ne voudront pas *de l'yvoire pour de la pourcelaine* », mais ils vont accepter de ces *Matachiaz* [verroterie] qu'on leur porte de France ». En poursuivant la lecture de Sagard, on se rend compte qu'il corrobore le témoignage de Lescarbot, car si les Indiens refusent « de l'yvoire pour de la pourcelaine », c'est parce qu'on a essayé de les tromper en leur présentant comme porcelaine ce qui n'en était pas. Qui adore l'argent se méfie des faux billets. Les Indiens veulent bien se parer de verroterie, de grains de bois colorés, de petites pierres et même d'yvoire, qui ont leur valeur propre, mais ces « bagatelles » (Sagard) ne remplacent pas la porcelaine à leurs yeux. Voici le texte de Sagard:

On avoit tasché de leur faire passer de l'yvoire pour de la pourcelaine, mais il n'y a pas eu moyen *pour ce que la pourcelaine*

121. Lescarbot, *op. cit.*, III : 708s.

*est autrement dure, blanche & luisante que l'yvoire, & par ainsi aisée à discerner.*<sup>122</sup>

Ce que les Indiens ont rejeté, ce n'est pas l'ivoire en soi, mais l'ivoire qu'on a voulu leur donner pour porcelaine authentique. Tel peut collectionner les pièces de plomb, qui refuse qu'on les lui « passe » pour argent sonnante. C'est bien ce que disait Sagard lui-même dans un précédent ouvrage: la porcelaine est « toute autre chose que nostre yvoire, lequel ils [les Indiens] n'estiment pas aussi à beaucoup près de leur Pourcelaine, qui est plus belle et blanche. »<sup>123</sup> Loin d'abandonner la porcelaine, les Indiens, conscients de sa valeur<sup>124</sup>, en protègent au contraire l'authenticité.

L'interprétation que Trudel donne du texte de Lescarbot est d'autant plus surprenante qu'il cite, dans une note, cet autre passage du même observateur: « Aujourd'hui ils [les Indiens « de la grande rivière du Canada »] n'en ont plus, ou en ont perdu le metier ». Lescarbot écrit qu'« ils n'en ont plus » en se référant explicitement aux Indiens de l'époque de Cartier, qui « avaient » de la porcelaine (*esurgny*). Or, on sait qu'entre les voyages de Cartier et le séjour en Acadie de Lescarbot les Iroquois de la vallée du Saint-Laurent partirent vers le sud<sup>125</sup>, avec leur porcelaine; ceux qui les remplacèrent n'en avaient pas l'usage<sup>126</sup>. Compte tenu de ces migrations, il faut donc entendre ainsi la phrase de Lescarbot: les Indiens qui habitent aujourd'hui la vallée du Saint-Laurent n'ont pas de porcelaine et n'en fabriquent pas. Lescarbot ajoute, il est vrai: « car ils se servent fort des *Matachiaz* qu'on leur porte de France »<sup>127</sup>, mais on aurait tort d'interpréter comme un abandon de la porcelaine ce qui est le seul résultat d'un déplacement de populations, d'autant que les Indiens du Saint-Laurent dont parle Les-

122. Sagard, *Histoire du Canada*... , I: 253.

123. Sagard, *Le grand voyage*... , 135.

124. Il est bon de rappeler que, pour l'Indien, la porcelaine avait une très grande valeur, comme le note Lescarbot: « Et s'il faut estimer les choses selon la façon, comme nous voyons qu'il se pratique en noz marchandises, ces colliers, écharpes, et brasselets de Vignol, ou Pourcelaine, sont plus riches que les perles (toutefois on ne m'en croira point) aussi les present-ils plus que perles, ni or, ni argent » (*op. cit.*, III: 707).

125. Trudel, *Histoire de la N.-F.*, I: 246s.

126. Jamais Cartier ne parle de porcelaine à propos des bandes algonquines qu'il rencontra.

127. Lescarbot, *op. cit.*, III: 708.



carbot sont ceux-là mêmes que, dans le texte cité précédemment, il appelle les Indiens de Tadoussac, auxquels il prête, à l'égard de la porcelaine, une attitude identique à celle des Micmacs de l'Acadie. De toute façon, Trudel fait un contresens en appliquant aux Iroquois une remarque qui, dans l'esprit de Lescarbot comme dans les faits, ne les concerne pas: « du temps de Cartier, les *Iroquois* en fabriquaient à Hochelaga [...] mais, écrit Lescarbot<sup>128</sup>, ils n'en ont plus. . . »<sup>129</sup> — En définitive, le meilleur argument qu'on puisse apporter contre cette théorie de la «substitution», Trudel le fournit lui-même quand, pour décrire la porcelaine, il cite un texte de 1756<sup>130</sup> qui fait état de son emploi «universel» au sein des nations indiennes, cent cinquante ans après Lescarbot.

C'est surtout par le moyen du commerce que l'action des Blancs se fit sentir sur la porcelaine. Dans les factoreries anglaises et hollandaises d'Amérique, où elle fut dès le début un objet d'échange reconnu, la porcelaine devint rapidement une véritable monnaie, dont l'usage s'étendit aux colons eux-mêmes. S'il faut à cet égard noter l'influence de la civilisation indienne sur l'euro péenne, il convient aussi, pour en mesurer exactement la portée, de déterminer qui, du Blanc ou de l'Indien, imposa à l'autre cette unité monétaire.

Anthropologues et ethnologues affirment unanimement, semble-t-il, que la porcelaine servait déjà de monnaie à l'époque pré-historique. Voici ce qu'en dit Jenness :

...besides this ornamental and symbolic use they [les grains de porcelaine] had a definite exchange value, and became a regular exchange currency among all the Indians east of the Mississippi River in the United States, and of the Great Lakes in Canada<sup>131</sup>.

Otis T. Mason, cependant, reconnaît quelque initiative aux Blancs :

In the north small white and purple cylinders, called wampum,

128. Voici le passage de Lescarbot auquel Trudel se réfère : « et c'est ce que ceux [les Indiens] de la grande rivière du Canada au temps de Jacques Quartier appelloient *Esurngi* [...] mot que j'ay eu beaucoup de peine à comprendre, et que Belle-Forrest n'a point entendu quand il en a voulu parler. Aujourd'hui ils n'en ont plus... » (*Ibid.*, 707s.).

129. Trudel, *Histoire de la N.-F.*, II: 397, note 44.

130. Les « mémoires » du chevalier de La Pause, *RAPQ*, 1932-33 : 325.

131. Jenness, *The Indians of Canada*, 78s.

served [...] as a money standard [...]. The Cherokee name for beads and money is the same. *Subsequently imitated by the colonists, these beads received a fixed value.*<sup>132</sup>

En général, les spécialistes ne s'embarrassent pas de distinctions à ce sujet et formulent leur pensée dans des termes qui se rapprochent de ceux de Jenness :

The early white explorers found everywhere among the natives shells, or beads made from them, in use as currency...<sup>133</sup>

L'archéologie n'étant ici d'à peu près aucun secours, il faut bien s'en rapporter aux témoignages des premiers observateurs européens. Or leurs écrits sont beaucoup moins concluants, sur cette question, que le dernier texte cité le laisse croire. Cartier note que les Iroquois «usent» de *l'esnoguy* «comme nous faisons d'or et d'argent, et [qu'ils] le tiennent pour la plus précieuse chose du monde », et encore qu'ils «l'estiment mieux que or ny argent»<sup>134</sup>, mais il ne s'exprimerait pas autrement s'il ne pensait qu'à la parure indigène, l'or et l'argent étant fort utilisés dans la bijouterie française. Lescarbot écrit de même que, aux yeux des Indiens, les grains de porcelaine enfilés «sont plus riches que les perles [...] aussi les prisent-ils plus que perles, ni or, ni argent»<sup>135</sup>; la comparaison avec les perles, ajoutée au fait que Lescarbot traite de la porcelaine dans un long passage tout consacré à l'histoire de la parure chez les divers peuples et aux différentes époques, suggère invinciblement qu'il ne songe aucunement à la monnaie en parlant d'or et d'argent. Ce sont des parures, colliers, bracelets et chaînes, que décrivent Sagard<sup>136</sup> et Champlain<sup>137</sup>; ce dernier, recevant quatre carcans de porcelaine, dit que les Indiens les «estiment entre eux comme nous faisons les chaînes d'or»<sup>138</sup>. Il ne semble

132. Cité dans Blair, *op. cit.*, I : 331s., note 222.

133. Blair, *op. cit.*, II : 185. Voir aussi E.E. Rich, *The History of the Hudson's Bay Company, 1670-1780*, I : 1670-1763, «The Hudson's Bay Report Society» 21 (London, 1958) : 36, 45; Jenness, *The Indians of Canada*, 112; Jacques Rousseau, *Le Canada aborigène dans le contexte historique*, RHAF, XVIII (1964) : 58.

134. Biggar, éd., *op. cit.*, 160s., 230. Jean de Brébeuf, en 1636, s'exprime de la même manière, à propos des Hurons : «... la Pourcelaine qui tient lieu d'or et d'argent en ce Pays...» JR, X : 28.

135. Lescarbot, *op. cit.*, III : 707. Voir, plus haut, note 124.

136. Sagard, *Le Grand voyage...*, 133-135; *Histoire du Canada...*, I : 252s. Voir, plus haut, note 41.

137. Laverdière, éd., *op. cit.*, 568s., 750s., 757.

138. *Ibid.*, 402.

donc pas que Champlain, Lescarbot et Sagard aient connu l'utilisation de la porcelaine comme monnaie, car ils n'eussent pas manqué de le noter.

Le seul fait d'avoir été un objet d'échange ne peut conférer à la porcelaine le caractère d'une monnaie. Ainsi, parmi les produits et les marchandises trafiqués par les Andastes, Champlain mentionne la porcelaine sur le même pied que les «peleteries [...], filets & autres commoditez»<sup>139</sup>. Si on se procurait des pelleteries en échange de porcelaine, on se procurait aussi de la porcelaine en échange de pelleteries. Où trouver dès lors l'unité monétaire? La question n'est point déraisonnable, puisque la porcelaine, chez les Anglais, et le castor, chez les Français, furent l'une et l'autre reçus comme monnaies. Devient véritablement une monnaie le produit ou la marchandise qui, bien défini et communément accepté comme moyen d'échange, sert à mesurer la valeur des biens à échanger et qui, acquérant de ce fait une valeur propre, condense en quelque sorte la richesse et permet de la mettre en réserve<sup>140</sup>. Or, si la porcelaine permettait de condenser la richesse et de la mettre en réserve, et si elle constituait ainsi, en un certain sens, ce que Jacques Rousseau a appelé des «réserves bancaires»<sup>141</sup>, c'est à la manière des bijoux et des diamants<sup>142</sup> qu'elle le faisait, et non point à la manière de la monnaie, dont il est très douteux qu'elle ait acquis, à l'époque préhistorique, les autres caractéristiques. On n'a aucune indication, par exemple, que ce produit, fréquent objet d'échange entre nations, ait servi au sein d'une même tribu à l'achat de nourriture, d'ustensiles et de services, toutes choses du

139. *Ibid.*, 1391.

140. De Claude de Boutroue, intendant de la Nouvelle-France de 1668 à 1670, qui publia un ouvrage sur les monnaies de France (*Recherches curieuses des monnoyes de France depuis le commencement de la monarchie*, Paris, 1666). Littré cite cette remarquable définition de la monnaie : «Portion de matière à laquelle l'autorité publique a donné un poids et une valeur exacte pour servir de prix et égaliser dans le commerce l'inégalité des choses.»

141. Jacques Rousseau, *Ces gens qu'on dit sauvages*, dans les *Cahiers des Dix*, XXIII (1958) : 90.

142. C'est aux perles et aux diamants que les premiers observateurs français comparent toujours la porcelaine. Outre les exemples cités plus haut, voir encore JR, XXXIV : 208.

reste qui n'avaient probablement jamais été évaluées en termes de grains ou de brasses de porcelaine<sup>143</sup>.

Ce sont les Anglais et les Hollandais, installés depuis peu en Amérique, qui transformèrent la porcelaine en une monnaie, laquelle eut cours même entre Blancs, à l'intérieur de toutes leurs colonies. Dès 1637, par exemple, le Connecticut avait fixé la valeur des grains de porcelaine à quatre pour un *penny*; en 1648, le Massachusetts recevait huit grains blancs ou quatre noirs pour un *penny*; et ainsi, dans toute la Nouvelle-Angleterre et dans la Nouvelle-Hollande, la porcelaine eut cours légalement pendant tout le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>144</sup>. On pouvait traverser de New York à Brooklyn en payant son passage au moyen de porcelaine<sup>145</sup> ou encore acquitter de la même manière une partie de ses frais de scolarité à Harvard<sup>146</sup>. La porcelaine étant couramment utilisée pour la traite des fourrures, Européens et Indiens se trouvèrent en possession d'une monnaie commune : à la pratique du troc pouvait se substituer graduellement un système plus évolué de vente et d'achat.

En Nouvelle-France, la porcelaine ne fut pas utilisée comme monnaie au XVII<sup>e</sup> siècle. Elle n'y figurait même pas parmi les marchandises de traite, et les tarifs officiels ne la mentionnent jamais. On ne pouvait guère s'en procurer que par le commerce de contrebande avec les Européens ou les Indiens du Sud, comme ce fut le cas pour Charles Aubert de La Chesnaye en 1682<sup>147</sup>. On ne la recherchait guère, toutefois, vu le peu d'utilité qu'elle avait dans

---

143. Le fait, rapporté par Otis T. Mason (voir note 132), que les Indiens Cherokees emploient le même mot pour désigner et les grains de porcelaine et l'argent ne constitue pas une preuve de l'utilisation de la porcelaine comme monnaie dans les temps préhistoriques, pas plus que le fait d'employer de nos jours le même mot pour désigner la porcelaine moderne et le *wampum* ne prouve que la première ait existé au début du XVII<sup>e</sup> siècle. En toute langue, les mots acquièrent à la longue certains sens qui s'écartent du sens premier, et les Cherokees ont bien pu, à l'époque historique, ajouter au sens premier du mot qui désignait la porcelaine celui d'argent ou de monnaie.

144. Beauchamp, *Wampum and shell articles...*, *BNSM*, 1901 : 351-356.

145. *Ibid.*, 356.

146. Marius Barbeau, *Peaux-Rouges d'Amérique, leurs moeurs, leurs coutumes* (Montréal, 1965), 112.

147. Adam Shortt, éd., *Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime français*, I (Ottawa, 1925) : 62.

la colonie. Elle était si rare encore dans la vallée du Saint-Laurent, à la fin du siècle, que Frontenac, en 1690, ne put adresser aux Iroquois qu'une seule ceinture de porcelaine, bien qu'il eût deux «paroles» à leur exprimer<sup>148</sup> et que l'usage voulût qu'à chaque «parole» correspondît une ceinture. Au XVIIIe siècle, la situation changea quelque peu, du fait que la Nouvelle-France eut, après 1701, plus de rapports avec les Indiens du Sud, et notamment avec les Iroquois. On connut mieux l'usage de la porcelaine comme monnaie<sup>149</sup>, et l'on finit par en fixer la valeur à trente livres le millier de grains, et à quarante livres pendant la guerre de Sept Ans; le gouverneur général, quand il recevait de la porcelaine, la vendait au roi pour la somme de soixante-dix livres le millier<sup>150</sup>. Il reste que la porcelaine, fort utilisée dans la diplomatie, ne le fut qu'à un bien moindre degré dans le commerce français au XVIIIe siècle<sup>151</sup>, et qu'au surplus elle n'eut jamais véritablement cours en Nouvelle-France comme monnaie. Moins rare qu'au siècle précédent, elle servait régulièrement à la parure des Indiens du Canada, qui l'estimaient à un haut prix<sup>152</sup>.

Transformée en une véritable monnaie de par la volonté des Anglais et des Hollandais d'Amérique, l'antique porcelaine connut donc une faveur nouvelle pendant tout le XVIIe siècle et une partie du XVIIIe. A peu près inexistante au Canada, elle commençait à y pénétrer plus abondamment quand survinrent les guerres de

148. Colden, *op. cit.*, 95.

149. Marchand, éd., *op. cit.*, 208; Les «mémoires» du chevalier de La Pause, *RAPQ*, 1932-33: 325.

150. H.-R. Casgrain, éd., *Journal du Marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759* (Québec, 1895): 127s.

151. Parmi «les principaux articles que les Français apportent avec eux pour ce commerce [traite des fourrures], et qui sont d'un débit facile parmi les Indiens», Kalm mentionne, au quatorzième rang, le «Wampum, qu'on appelle porcelaine ici [...] dont les Indiens se servent en guise de monnaie et comme ornement», et, au quinzième rang, les «Verroteries ou petits grains de verre de couleur blanche ou bleue avec lesquels les Indiennes ornent les sacs à tabac, les rubans et les vêtements.» Marchand, éd., *op. cit.*, 208.

152. Rasles, s.j., Lettre citée, dans *Lettres édifiantes et curieuses*, IV: 97; Marchand, éd., *op. cit.*, 135s.; Lettres de Mère Marie-André Duplessis de Sainte-Hélène..., dans *Nova Francia*, III (1927-28): 43, etc.

la fin du régime français, alors même qu'elle était, dans le Sud, à la veille d'être entièrement discréditée par suite de l'introduction massive, pendant le dernier quart du siècle, de grains habilement imités qui provoqueraient sa dévaluation rapide et définitive.

*(La suite au prochain Cahier)*

André Vachon